

SUJETS SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE

SUJET I (session 2003)

Il est de plus en plus question aujourd'hui de définir les stratégies de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Après avoir montré la nécessité dite comment l'éducation pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté.

INTRODUCTION

Le miracle économique qu'a connu la Côte d'Ivoire dans les années 1970 a très tôt fait place à une période de récession économique qui a contribué à la paupérisation de la population. Aussi, voit-on la nécessité à travers des stratégies de lutte contre ce phénomène. Mais au fait qu'est ce qui fonde cette nécessité ? Quel pourrait être la contribution de l'éducation dans la réduction de la pauvreté ?

I- LA NECESSITE DE DEFINIR LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE EN COTE D'IVOIRE

Cette nécessité découle du fait de la paupérisation grandissante des populations ivoiriennes.

- Au niveau de l'accessibilité la majorité de la population ne bénéficie pas de biens et service sociaux de base. Dans le monde rural par exemple l'accès à la santé, à l'éducation et même à l'eau potable reste à désirer. Même s'il existe le centre de santé et des écoles, leurs emplacements posent souvent problème. Une autre manifestation de la pauvreté des populations ivoiriennes s'observe par le manque de ressources financières, ce qui pose bien le problème de la satisfaction des besoins primaires et vitaux. Ex : des familles se nourrissent une fois quotidiennement. La prolifération des bidonvilles (Sicoboïs, Biabou, Yao Sehi)
- L'exode rurale
- Le chômage grandissant en milieu urbain

Disparité régionale en matière de développement. Le Sud est plus développé que le Nord. Au Sud l'on trouve la quasi totalité des infrastructures socio-économiques (écoles, routes modernes, hôpitaux) alors que le nord est moins développé en matière d'infrastructures.

II- CONTRIBUTION DE L'EDUCATION A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Il s'agit prioritairement d'axer les stratégies sur les besoins urgents et prioritaires des populations (ressources financières). C'est en cela que l'action éducative favorisera la création des richesses de sorte à satisfaire ces besoins. D'où :

- Intégration aux finalités et objectifs de l'éducation l'alphabétisation envers les populations rurales et urbaines. Ce-ci pour relever le niveau de productivité des artisans et des paysans et leur permettre de mieux commercialiser leurs productions et optimiser leurs gains.

L'éducation doit véhiculer la culture de l'initiative privée et de créativité afin de rendre l'individu autonome. Ce qui permettra aux populations et surtout aux chômeurs de s'auto employer par le biais du secteur informel.

L'éducation à travers l'école doit renforcer le développement de la recherche scientifique et technologique et l'utilisation de ces résultats pour développer les secteurs d'activité économique ex : la recherche au niveau de l'agriculture et de l'industrie.

III- CONDITIONS DE REUSSITE DES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Volonté politique d'appliquer effectivement ces stratégies

Stabilité politique pour garantir la durée de ces stratégies

La bonne gouvernance pour la répartition équitable des ressources et la mise en place des infrastructures socio-économiques

L'existence de la pauvreté est une réalité et constitue un fardeau pour la population. L'éducation en tant que facteur de développement devrait obligatoirement à son éradication ou à sa réduction. Mais avant toute chose il faut une réelle volonté politique pour la mise en œuvre de toute stratégie de réduction de ce phénomène. Car que vaut en réalité une stratégie sans volonté politique ?

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

IV- PLACE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DANS LE SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE ET EDUCATIF

1- Définition

L'orientation d'après Jean DELAY est l'ensemble des dispositions, des mesures et des pratiques propres à préparer et assurer l'épanouissement de chacun dans le cours de sa scolarité. Au fur et à mesure que l'élève approchera du terme de sa scolarité, l'orientation lui fera prendre conscience des possibilités d'une insertion socioprofessionnelle qui convient au mieux à ses aptitudes et à ses goûts.

Par disposition il faut entendre tous les éléments capables de permettre une meilleure connaissance du développement des filières dans l'environnement socio-économique (l'information, tests psychotechnique.) L'épanouissement concerne le fait que l'orientation doit respecter à la fois les aptitudes et les goûts.

Ainsi donc, l'orientation est un processus comportant un système d'information sur les filières et de l'insertion de l'enfant dans les structures socio-économique. De cette définition ressort l'idée clé selon laquelle l'orientation concerne à la fois la scolarité et la profession dans la mesure où il s'agit de préparer l'élève à l'apprentissage du métier et à la vie professionnelle auxquels la nature le destine. C'est

pour cela qu'on parle d'orientation scolaire et professionnelle. L'orientation concerne le monde socio-économique. On dit donc que l'orientation est à la fois pédagogique (scolaire) et sociale (professionnelle). Cette orientation professionnelle est la détermination de la meilleure voie professionnelle ouverte à un individu d'après l'inventaire de ses aptitudes et de ses motivations en fonction des possibilités d'accueil et de l'environnement socio-économique.

2- Les raisons de la mise en place de l'orientation scolaire et professionnelle

a) Raisons générales

On peut se demander ce qui a motivé la mise en place du système d'orientation scolaire et professionnelle au sein des systèmes éducatifs. On peut noter plusieurs raisons, mais trois nous paraissent fondamentales :

- D'abord le bouleversement profond des structures de l'emploi. En effet, les emplois deviennent de plus en plus variés et complexes. Pour les exercer il faut des aptitudes et une formation appropriée.
- Ensuite le développement prodigieux de l'enseignement avec de nombreuses variétés de filières générales et structures techniques et technologique. Il faut donc des personnes qui soient au fait de l'actualité des professions afin d'éviter aux élèves de faire un mauvais choix
- Enfin, les besoins économiques obligent à mieux structurer les domaines de pointe en matière de profession.

Comme on le voit, l'orientation est la fois une tâche pédagogique puis sociale. Elle est pédagogique parce qu'elle consiste à guider les élèves dans le choix des filières d'enseignement en fonction de leurs aptitudes et de leurs goûts. Elle est sociale parce qu'elle est destinée à guider les individus dans le choix de la profession de telle manière qu'ils soient capables de l'exercer et qu'ils s'en trouvent satisfaits.

En Côte d'Ivoire, la mise en place du système d'orientation répond à trois exigences : la lutte contre l'échec scolaire, la mobilité professionnelle et la satisfaction des besoins du pays.

- D'abord le bouleversement profond des structures de l'emploi. En effet, les emplois deviennent de plus en plus variés et complexes. Pour les exercer il faut des aptitudes et une formation appropriée
- Ensuite le développement prodigieux de l'enseignement avec de nombreuses variétés de filières générales et structures techniques et technologique. Il faut donc des personnes qui soient au fait de l'actualité des professions afin d'éviter aux élèves de faire un mauvais choix
- Enfin, les besoins économiques obligent à mieux structurer les domaines de pointe en matière de profession.

Comme on le voit, l'orientation est la fois une tâche pédagogique puis sociale. Elle est pédagogique parce qu'elle consiste à guider les élèves dans le choix des filières d'enseignement en fonction de leurs aptitudes et de leurs goûts. Elle est sociale parce qu'elle est destinée à guider les individus dans le choix de la profession de telle manière qu'ils soient capables de l'exercer et qu'ils s'en trouvent satisfaits.

En Côte d'Ivoire, la mise en place du système d'orientation répond à trois exigences : la lutte contre l'échec scolaire, la mobilité professionnelle et la satisfaction des besoins du pays.

b) Les fondements de l'orientation scolaire professionnelle et
les critères d'orientation en Côte d'Ivoire

❖ La lutte contre l'échec scolaire

L'orientation scolaire et professionnelle est en mesure d'encadrer l'élève de l'entrée jusqu'à la sortie du système éducatif. Cet encadrement permet à l'élève de prendre conscience de ses possibilités, de ses limites et de choisir en conséquence ses filières de formation. De ce point de vue l'OSP s'affirme comme un processus et non comme un acte partiel.

❖ La mobilité professionnelle

Cette mobilité signifie changement de profession. Elle est inscrite dans les multiples activités quotidiennes du conseiller d'orientation. Il s'agit d'informer les travailleurs sur les possibilités qui leurs sont offertes dans le cadre d'un changement de profession ou d'emploi. Ces informations tiendront compte de la mobilité à la fois interne et externe

❖ Les besoins du pays

L'OSP doit aider l'Etat à rentabiliser au mieux les lourds investissements que l'éducation et la formation nécessitent. Elle doit œuvrer à la répartition judicieuse des ressources humaines en mettant en place une stratégie pour satisfaire les besoins exprimés par les pouvoirs publique.

Les critères d'orientation en cote d'ivoire

- Les mérites de l'élève (les notes obtenues)
- Les besoins nationaux de développement
- Les capacités des structures d'accueil
- Les vœux ; l'âge ; et l'avis du conseil de classe

3- Démarche de l'orientation scolaire et professionnelle ,

Une telle approche de l'orientation implique la mise en place d'une démarche pour cerner ce qu'est l'individu, ce qu'il a et ce qu'il peut réellement faire.

❖ Le diagnostic psychologique :

Il s'agit de la connaissance de l'individu, de ses intérêts et de ses motivations. Cette approche nécessite la conception et l'élaboration de batteries de tests psychotechniques adaptés par ce biais, l'on est à même de découvrir les possibilités réelles ou potentielles de l'individu. En outre, des entretiens directifs ou semi directifs sont conduits dans le cadre des échanges entre l'individu et le spécialiste. La connaissance du milieu social par des visites à domicile.

❖ Le diagnostic des compétences :

Ce diagnostic est basé sur l'approche des performances scolaires ou résultats scolaires. Ces performances doivent être conformes à la future profession ou aux vœux de l'élève. Ce diagnostic permet de juger l'élève sur des capacités très variées, de chercher en chacun des facteurs positifs et de les catégoriser par rapport à leur capacité.

❖ Le diagnostic du milieu :

a- Il est centré sur l'environnement familial et l'environnement socio-économique en général. Au niveau de l'environnement immédiat, le conseiller ou le spécialiste de l'orientation cherchera à connaître le CSP (catégorie Socioprofessionnelle) des parents pour approcher les conditions matérielles et financières de ceux-ci. Il tient compte également de l'appartenance ou non d'une famille unie. Le niveau intellectuel ou culturel des parents.

b) L'environnement socio-économique général :

Le diagnostic doit porter à ce niveau sur le monde du travail c'est-à-dire (quels sont les emplois en Côte d'Ivoire et en particuliers les emplois porteurs).

Les infrastructures d'accueil (les types de sociétés : industrielles, commerciales, service sur les besoins de l'Etat. L'évolution du marché du travail).

Ces trois formes de diagnostic doivent être réalisés nécessairement par le conseiller d'orientation. Il s'agit de la synthèse de tous les diagnostics susceptibles de porter un jugement de valeur sur les meilleurs vœux ou les souhaits de l'élève.

4- Les différentes tendances de l'orientation et leur impact socio-économique

L'orientation comme nous l'indiquions est un système qui permet à l'individu de se guider depuis son entrée à l'école jusqu'à son insertion professionnelle. Ainsi, à travers un mécanisme basé sur le conseil et l'information, l'orientation fait acquérir une culture et une formation à l'individu susceptible de lui permettre de choisir lui-même sa voie.

Mais les choses n'ont pas toujours fonctionné de cette façon, car des Etats en fonction des buts appliqués à l'éducation et des impératifs socio-économiques ont donné certaines orientations au système d'orientation si bien que chaque tendance quelles que soient ses caractéristiques aura un impact socio-économique.

- *La tendance dirigiste*

Ici l'individu n'est pas libre. Au nom de la planification rigoureuse, l'Etat impose à l'individu une orientation en fonction des priorités socio-économiques. Cette orientation est basée sur la sélection.

Cette tendance s'observe dans la plupart des pays marxistes qui veulent accroître leur expansion politique et économique.

C'est aussi le cas de certains pays jeunes qui veulent assurer leur essor économique.

En Côte d'Ivoire par exemple, la planification est indicative assortie d'une sélection en fonction des priorités de l'Etat.

Cette tendance dirigiste a des contraintes considérables. D'abord l'individu n'est pas libre, ensuite l'aspect psychologique qui est une composante importante dans le rendement de l'individu n'est pas pris en compte.

S'il est vrai que le progrès social est l'apanage des compétences avérées, il faut que l'individu ait l'amour de l'emploi qu'il exerce. Au total, la tendance dirigiste a des implications sélectives et se révèle comme une stratégie de développement qui, à la longue-peut avoir un impact néfaste sur le système de production tant les ressources humaines ne peuvent s'épanouir totalement.

- *La tendance intermédiaire*

Ici l'orientation tout en tenant compte des impératifs économiques prendra en considération les qualités tant intellectuelles que psychiques de l'individu d'exercer l'emploi qui correspond à ses goûts et qui lui permet d'être utile à la société.

Mais cela n'est pas toujours facile car l'on n'arrive pas toujours à satisfaire à la fois l'individu qui exprime une volonté d'orientation et l'Etat qui veut respecter la planification économique et sociale. En cas de conflit, le dernier mot revient toujours à l'institution.

Dans un tel cas, l'individu se trouve frustré car l'objectif d'une injustice. Ainsi, il va se poser un problème de motivation et de goût, ce qui aura des répercussions sur les activités socio-économiques tant il est que les individus ne donneront pas la pleine mesure de leur compétence.

Au total, c'est l'Etat qui en fonction de ses traditions historiques, des impératifs économiques ou politiques qui décide de l'orientation des individus. Ainsi, pourrait-on se demander de l'attitude du conseiller d'orientation dans ce jeu "d'intérêt économique" ?

5- A propos du rôle du conseiller d'orientation

Il faut indiquer que le conseiller d'orientation est un individu qui a reçu la formation à l'issue de laquelle il a obtenu un diplôme d'Etat. A ce titre il est l'animateur du système d'orientation.

Il a pour fonction d'aider l'individu demandeur à faire des choix des carrières et de filières de formation et cela grâce à des techniques d'investigation dont nous avons parlées. D'une façon générale, il est celui qui est capable :

- D'informer les élèves, les parents d'élèves, les enseignants, le public en général sur les filières de formation existantes et leur débouché.
- Dépister les handicaps socioculturels pédagogiques et psychologiques de l'individu,
- D'étudier les critères d'orientation scolaire et professionnels en rapport avec les données de l'environnement (économique social et scolaires),
- D'informer les élèves et leurs parents sur les dispositions naturelles de leur progéniture de telle sorte à briser les stéréotypes,
- De suivre l'élève de l'entrée jusqu'à la sortie du système éducatif.

Il est donc un homme de synthèse capable de réunir en un tout organisé les informations sur l'environnement afin d'émettre un avis motivé.

Ainsi dit, le conseiller d'orientation ne donne qu'un avis d'orientation et pas plus. Quelles que soient donc les tendances, le conseiller n'impose pas d'orientation à l'individu. Il fait son travail pour lequel il a été formé.

En Côte d'Ivoire par exemple, c'est la commission nationale d'orientation (CNO) qui décide de l'orientation des individus à la fin de l'année scolaire. Comme on le voit l'orientation définitive de l'élève est le fait de l'institution ou de l'élève lui-même.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

III- LA CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

1- Principes généraux

Le système éducatif ivoirien est conçu et organisé selon les principes de neutralité, de la gratuité et de l'égalité

*La neutralité est définie par rapport à tout courant de pensée politique, philosophique ou religieux.

*La gratuité est assurée à tous les établissements publics à l'exception notamment des droits d'inscription, de prestation sociale et des charges relatives aux manuels et fournitures scolaires.

*L'égalité impose la non-discrimination entre les usagers de leur race, leur sexe, leur opinion politique, philosophique, religieuse et leur origine sociale, culturelle et géographique.

- Le système d'enseignement ivoirien en tant que service public de l'enseignement est conçu et organisé en vue de permettre l'acquisition des savoir, des savoir-faire et savoir être, des méthodes de travail, la formation de l'esprit critique et développement de la sensibilité et de la curiosité.

Ce système éducation comprend trois degrés d'enseignement :

- Le degré d'enseignement préscolaire et primaire
- Le degré d'enseignement secondaire
- Le degré d'enseignement supérieur

Chaque degré d'enseignement comporte des cycles d'apprentissage ayant des objectifs, des contenus, une organisation pédagogique et des modalités d'évaluations

2- Structuration des degrés d'enseignement et leurs missions

a) L'enseignement préscolaire et primaire

C'est le premier degré de l'enseignement. Il est accessible aux enfants dès l'âge de deux ans et demi. Il comprend le cycle de l'enseignement préscolaire et le cycle de l'enseignement primaire.

- L'enseignement préscolaire a pour missions et finalités :
 - Le développement global et harmonieux de l'enfant en relation avec son environnement au plan intellectuel et moral.
 - La socialisation permettant à l'enfant d'établir les relations avec les autres.
 - La préparation de l'enfant en vue d'aborder le cycle primaire.
- Quant au cycle de l'enseignement primaire il permet :
 - L'intégration de l'enfant dans son environnement social culturel et économique en vue de le préparer à se prendre en charge et à être utile à sa société.
 - La formation morale, civique et culturelle du jeune enfant et la formation pratique en vue de l'intéresser aux métiers divers et au travail manuel.
 - La préparation de l'enfant en vue d'aborder le cycle de l'enseignement secondaire.

Le cycle de l'enseignement primaire est sanctionné par le CEPE (Certificat de l'Enseignement Primaire Élémentaire).

b) L'enseignement secondaire

Il constitue le deuxième degré d'enseignement. Son accès est conditionné par l'admission à un concours.

Il comprend les filières de l'enseignement général et technique et les filières de l'enseignement professionnel

• Les filières de l'enseignement général et technique

L'enseignement secondaire général et technique a pour mission :

- La consolidation et l'approfondissement des acquis du niveau précédent, l'ouverture sur les autres cultures et le développement de l'esprit d'initiative et de créativité.
- L'éducation civique, morale et physique du futur citoyen.
- La spécialisation dans une filière générale, technique afin de permettre à l'élève de poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur.

Ces filières comprennent :

- Un premier cycle d'approfondissement et de formation sanctionné par le B d'Etude du Premier Cycle (BEPC).
- Un second cycle de renforcement des connaissances et de spécialisation sanctionné par le Baccalauréat.

L'accès au second cycle est conditionné par une sélection orientation.

- Les filières de l'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel a pour mission :

- De donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier.
- de donner à des populations sans emploi des qualifications permettant d'améliorer leur productivité.

Ces missions se traduisent par des actions de formation diplômantes ou qualifiantes initiales ou continues.

c) *L'enseignement supérieur missions et organisation*

Il constitue le troisième degré d'enseignement. Il contribue au processus de développement national par :

- La diffusion d'un savoir constitué et la constitution d'un savoir propre aux conditions socioculturelles, économiques et historiques du pays.
- Le développement de la recherche, support nécessaire aux formations dispensées, à l'élévation du niveau scientifique, culturel, technologique de l'individu et de la nation.
- La formation des compétences et des qualifications qui favorisent le développement économique et qui prennent en compte les besoins actuels et évolution prévisible.

A cet effet, les missions de l'enseignement supérieur sont :

- L'information des élèves et étudiants sur les finalités, les objectifs et l'organisation de l'enseignement supérieur.
- La formation initiale et continue dans les domaines scientifiques culturels et professionnels.

- La recherche scientifique et technologique ainsi que la valorisation de résultats.
- La promotion de la coopération internationale en matière d'enseignement et de recherche.

L'enseignement supérieur comporte trois cycles :

- Le premier cycle a la vocation de formation générale et professionnelle. Il doit permettre à l'étudiant d'approfondir et de diversifier ses connaissances dans les disciplines fondamentales, d'acquérir une formation professionnelle et des méthodes de travail. Il est ouvert aux titulaires du BAC ou d'un diplôme équivalent et est sanctionné par le DEUG ou le DUES.
- Le second cycle regroupe de formations générales et professionnelles. Ce cycle est ouvert à tous ceux qui ont satisfait aux conditions de succès exigées au premier cycle. Il est sanctionné par la Licence.
- Le troisième cycle est une formation à la recherche. Il comporte la réalisation individuelle ou collective de travaux scientifiques originaux. Il est sanctionné par le Doctorat et par le DESS (Diplôme d'Etude Supérieur de Spécialité).

3- Le système d'éducation et de formation en Côte d'Ivoire :

Performances

Entre 1963 et 1995 le nombre de classes du primaire est passé de 7325 à 38625 ; dans le secondaire de 587 à 9113. Le nombre d'élèves dans le primaire est passé également de 330551 à 1609925 tandis que dans le secondaire général ce nombre est passé de 20229 à 463910.

Durant cette période, il été mis en place un important dispositif d'enseignement professionnel et technique comprenant 68 structures de formation dont 14 unités mobiles d'un effectif d'environ 15000 élèves.

Cet important dispositif a été consolidé par la loi sur la formation professionnelle continue de 1997, du FDFP et de l'AGEFOP aujourd'hui, il a été également mis en place un dispositif d'enseignement supérieur comprenant trois Universités, quatre grandes écoles publiques dont un Institut National Polytechnique et

trente établissements privés d'enseignement supérieur ayant accueilli en 1995-96, 60000 étudiants.

4- Les objectifs du système éducatif et de formation

a) Les objectifs à long terme

Les nouvelles perspectives de l'éducation dans les années à venir sont fondées sur l'article 1 nouveau de la loi N° 95- 696 du 7 septembre 1995 sur l'enseignement dispose que :

« Le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir, de développer sa personnalité, d'élever sa formation et de s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelles et d'exercer sa citoyenneté ».

Par ailleurs, l'article 4 de cette même loi précise que « Le service public de l'enseignement assure le recyclage, le perfectionnement et la formation permanente.

Ces dispositions sont rendues plus explicites dans le PNDEF (Plan National de Développement de l'Education et de la Formation) qui a été élaboré en vue de rendre le système de l'enseignement plus performant à travers trois objectifs majeurs.

- 1) Atteindre le taux de scolarisation universelle (100%)
- 2) Promouvoir l'accès et le maintien des filles dans le système éducatif
- 3) Promouvoir une élite.

La préoccupation globale mentionnée en ce qui concerne l'éducation est aussi valable pour la formation et en particulier la formation professionnelle. Toutefois certaines préoccupations spécifiques à cette formation professionnelle existent à savoir :

- L'adéquation entre formation et besoins du pays
- La réduction des coûts de formation
- La maîtrise et l'adaptation des technologies moderne
- La promotion et le développement de la formation professionnelle continue.
- L'amélioration des capacités de management (La rentabilisation des productions exige des hommes).
- Le renforcement du rôle de la recherche – développement.

b) Les objectifs à courts et moyens termes

Si les filles ne se maintiennent pas à l'école c'est à cause :

- Aspect culturel : (filles obligées à rester à la maison)
- Sexualité précoce
- Mariage précoce
- Harcèlement sexuel
- Problème économique.

c) Perspectives de solutions

L'importance de l'éducation de base nécessite la mise en œuvre de mesures spécifiques pour son développement. Il s'agit :

- D'accélérer la construction d'infrastructures scolaires
- Maintenir ou dépasser le plafond de dépense totale d'éducation
- D'intensifier les programmes d'alphabétisation
- Rendre obligatoire l'éducation de tous les enfants de 6 à 15 ans.

Par ailleurs il faut favoriser à moyens et court terme l'esprit d'entreprises. Pour ce faire il faut développer et transmettre des valeurs culturelles favorisant la confiance en soi.

Au niveau de la formation professionnelle, il s'agit de mettre en place un système destiné à favoriser l'apprentissage par alternance (aller à l'école matin et aller à l'entreprise le soir).

5- La politique d'éducation et de formation

Les axes politiques qui sous-tendent les efforts du gouvernement ivoirien en matière d'éducation et de formation sont variés.

On peut toujours retenir :

a) La démocratisation de l'école (accès de l'école à tous les enfants de classes d'âges en cause)

Cette démocratisation passe par une décentralisation partenariale autour de l'école et les institutions privées telles les FRAR, les projets bilatéraux ou multilatéraux en vue de multiplier les infrastructures scolaires.

Cette démocratisation doit aussi favoriser l'excellence.

a) L'amélioration de la gestion

Elle s'est traduite par la création des COGES (Comité de Gestion des Ecoles) composés de parents d'élèves, du chef d'établissement, des élèves et enseignants.

b) Le développement des capacités

Il s'agit de développer les capacités institutionnelles cela signifie qu'il faut faire une part belle à la création des structures administratives et de gestion et veiller à la bonne formation des animateurs de ces structures.

c) Le développement de la scolarisation des filles

Voir sujet 2002

d) Lutte contre l'analphabétisme

La Côte d'Ivoire est caractérisée par un taux assez élevé d'analphabètes (57,6%) ce taux est de (67,5%) pour les femmes. Des efforts ont été réalisés par l'Etat depuis l'indépendance. Mais il reste beaucoup à faire. L'une des politiques dans ce domaine tourne autour de l'alphabétisation fonctionnelle qui consiste à la nécessité de lier le savoir lire, écrire et calculer en conformité avec les activités et les préoccupations quotidiennes des bénéficiaires. Il faut aussi assurer la post-alphabétisation. Il s'agit d'assurer la formation continue des alphabétisés.

Le service qui s'occupe de cette formation est le service autonome de l'alphabétisation (SAA). Financé par le Fonds National d'Alphabétisation (FNAA).

6- Problèmes et perspectives

♦ LES PROBLEMES

a) La maîtrise du flux scolaire

Malgré de réels progrès réalisés en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance l'enseignement présente encore beaucoup d'insuffisances. L'une de ces insuffisances s'observe au niveau de la maîtrise du flux scolaire. L'examen de taux de réussite des différents niveaux est un témoignage éloquent. Le passage du primaire à la première année du premier cycle du secondaire est un véritable goulot d'étranglement.

Le taux de réussite tourne autour de 35%. Ce phénomène est dû en partie :

- A la pression démographique scolaire
- Aux insuffisances d'infrastructures.

Quelles solutions ?

Construire des infrastructures scolaires pour accueillir les élèves à chaque niveau d'articulation pour phagocytter le flux.

b) La mobilisation des ressources

Malgré les appuis bilatéraux et multilatéraux (BAD Banque Mondiale...) l'Etat demeure la principale source de financement (43% du budget général de fonctionnement).

La mobilisation des ressources se manifeste aussi par le manque ou l'insuffisance des ressources humaines consacrées à l'éducation.

SOLUTIONS

Compter sur ses propres ressources par une recherche de maîtrise des coûts. On peut par exemple diminuer le coût de construction des établissements en s'appuyant sur les matériaux locaux.

Mettre en place des mesures de bonne gouvernance et faire la répartition budgétaire en fonction des priorités.

Maintenir les enseignants dans la carrière par des mesures incitatives.

Privilégier la formation des formateurs.

c) La recherche d'une plus grande efficacité

Le système éducatif pêche par l'inefficacité à réguler les flux.

Le passage en classe supérieure et l'obtention des diplômes sont difficiles exemple : un élève peut mettre 6 à 7 ans pour obtenir le BEPC là où il faut en principe 4 ans.

Au plan externe le système pêche au niveau de sa capacité d'adaptation à son environnement en particulier l'environnement socio-économique.

On constate un chômage des diplômés à côté des pénuries de personnes qualifiées dans certains secteurs d'activités.

♦ LES PERSPECTIVES

- Revoir la finalité de notre système éducatif.

Si par exemple l'école ne peut plus garantir l'emploi il faut alors qu'elle donne à l'individu la capacité de s'auto employer

- Réduire le contenu des programmes en utilisant la méthode active
- Rechercher une plus grande adaptabilité de l'école à travers l'alternance école entreprise, le partenariat, la coopération avec les entreprises

II- ECOLE ET SOCIETE

1- Rôle de l'école dans la société

La société dans son ensemble ressent l'ignorance comme une maladie honteuse qui suscite un terrible complexe d'infériorité.

Pour vaincre le mal et assurer le progrès des peuples les états de la planète font recours à l'école qui représente à cet effet un remède social indéniable.

Mais quels sont concrètement les facteurs essentiels pour l'école ? A travers cette interrogation nous voudrions déterminer le rôle de l'école dans la société.

a- Ecole centre d'acquisition de savoir être et savoir faire

L'école est un espace d'éducation intellectuelle. Elle sème la connaissance et contribue à l'ouverture de l'esprit de l'individu. En effet, les différentes disciplines enseignées ouvrent l'horizon d'information, enrichissent le champ de connaissance des élèves et leur permettent ainsi d'aiguiser l'esprit critique et de moduler leur attitude.

b- Ecole et éducation morale

Pour assurer le rayonnement de la société, il importe de faire acquérir à ses membres d'excellentes habitudes qui gouverneraient les comportements sociaux. Sinon on se retrouverait dans la jungle où les plus forts y écraseraient les plus faibles.

Alors, l'école en tant qu'organe vital du corps social va participer au processus de transmission de l'ordre moral car en réalité elle a pour souci majeur de préparer les élèves à la vie sociale.

c- L'école facteur de cohésion sociale (DURKHEIM)

L'école est une "micro société" composée des jeunes gens issus d'origines diverses.

Cette diversité est un facteur d'enrichissement tant pour l'institution scolaire que pour la communauté sociale en général. En effet, dans les cercles scolaires comme dans les grandes manifestations sportives ou socioculturelles, ces jeunes personnes transcendent les particularismes liés aux origines socio familiales et apprennent à s'apprécier, à se tolérer, à se connaître.

Dans cet apprentissage, il s'établit entre différents membres de l'institution scolaire, des relations d'amitié, de camaraderie, des rapports de fraternité et de solidarité qui créent et ravivent le sentiment d'appartenir à une seule communauté.

L'harmonisation qui s'instaure ainsi entre ces différents maillons des générations futures participe à l'édification progressive d'une conscience sociale, d'une cohésion sociale.

d- Socialisation par l'école

F. MARJET et PORCHER dans leur ouvrage "apprendre à devenir citoyen à l'école" p. 17, définissent la socialisation comme l'assimilation par les enfants d'un certain nombre d'habitudes intellectuelles conformes aux normes de la société à laquelle ils appartiennent.

e- Le changement social par l'école

Le changement social consiste en une modification ou transformation d'attitude, de caractère, d'humeur de langages, de manière des pensées de vie, de conduite. C'est aussi la modification du comportement suite à un contact physique entre les peuples. Le changement touche aussi le rapport de production et le mode de production, les structures sociopolitiques et culturelles sans lesquelles le changement ne peut avoir lieu. La modification de ces cultures entraîne inévitablement le changement social.

f- L'élève et la discipline physique

L'éducation physique prend place dans l'éducation générale dispensée dans les cursus scolaires ; l'intégration même de cette discipline physique dans les honoraires scolaires et aux épreuves d'examen témoignage assurément de son importance dans la formation de l'élève.

Souvent, la monotonie des servitudes scolaires "provoque un engourdissement psychologique et/ou des attaques de nerfs propres à annihiler l'effort intellectuel. Pour vaincre cette situation apathique ainsi que la paresse qu'elle suscite chez les élèves, les enseignants ont recours aux épreuves physiques qui permettent aux enseignés de se recréer psychologiquement de tonifier et revitaliser leur esprit, parce qu'elle favorise l'équilibre physique et intellectuel et assure un épanouissement intérieur. Cette activité sportive enseigne aux élèves l'art de se défendre pour mieux servir et apprendre.

Par ailleurs, les épreuves physiques confèrent de la santé et de la résistance à l'individu.

Enfin, l'éducation physique est synonyme d'évasion, de solidarité et de participation où se tissent de solides relations humaines comme en témoignent les différentes compétitions sportives, les grandes journées sportives (OISSU).

g- La reproduction sociale par l'école

Dans leur ouvrage les héritiers, la reproduction P. Bourdieu et JC PASSERON affirment, s'agissant du cas de la France qu'en pourrait croire qu'en devenant obligatoire, qu'en dispensant le même savoir pour tous. L'école va être un facteur à tous de s'élever dans l'échelle sociale, qu'elle va être un facteur d'émancipation, de libération de ceux qui sont les plus défavorisés au départ sociologiquement et culturellement. Et ils sont raison de dire qu'il n'en est rien, car toutes les études effectuées sur l'école révèlent que loin d'effacer l'injustice socioculturelle, l'école telle qu'elle est à l'heure actuelle, l'aggrave souvent par des mécanismes divers. C'est l'école primaire qui divise surtout.

L'école : lieu de reproduction sociale et d'initiation.

Tout être humain a toujours eu le souci pour la réussite socio-économique et culturelle de sa progéniture.

Aussi, met-il en œuvre tout ce qui peut concourir à la réalisation de cet idéal.

Dans les sociétés africaines, cette reproduction est institutionnalisée à un point tel qu'une mobilité sociale, ascendante paraît difficile. Le forgeron, le cultivateur, le chasseur, le griot... se reproduisent et cela constitue l'équilibre de la société.

Cependant, avec l'introduction de l'école dans nos sociétés, peut-on continuer d'affirmer que la reproduction sociale persiste toujours ?

L'école, surtout primaire, a fait et fait encore aujourd'hui la différence entre les enfants, entre les parents qui savent (qui sont favorisés) et ceux qui ne savent pas (analphabètes, défavorisés), en d'autres termes entre les "évolués" et les "indigènes". Cette école ayant indigénéisé ou infériorisé le milieu traditionnel et réévalué le milieu en occidentalisation.

Aujourd'hui, l'école est incontournable pour la socialisation de l'individu, et c'est en cela qu'elle va contribuer à reproduire la société dans sa composition sociologique. Pour mieux comprendre cette reproduction, prenons l'exemple de l'orientation sélection où pour l'entrée en 6^{ème}, en 2^{ème} des lycées et collèges et l'université des critères d'orientation – sélection sont imposés (nous le démontrerons plus loin). Il est évident que le médecin ou le professeur de médecine, le pharmacien ou l'avocat, se soucieront de leur succession va entraîner l'idée de reproduction sociale, l'école étant l'appareil idéologique d'état ou d'appareil idéologique de reproduction de la société. Il est aussi prouvé que les enfants des milieux favorisés ne font pas des études telles que : les centres d'apprentissage, les centres de métiers débouchant sur les différents CAP, car ce serait un échec dans le procès de la réalisation de la mobilité sociale ascendante, le cadre supérieur devant reproduire un cadre supérieur.

I CONCEPT D'EDUCATION ET DE FORMATION

1- L'éducation

Du point de vue étymologique, le mot éducation veut dire d'abord conduire hors et ensuite élever, former et instruire. Par rapport à cette définition. On peut dire qu'éduquer consiste à faire sortir l'enfant de son état premier.

Par ailleurs, on retrouve le mot éducation avec la définition suivante : soin qu'on prend d'élever, de nourrir les enfants et plus ordinairement, soin qu'on prend de cultiver leur esprit soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs. Depuis cette époque, certaines définitions de l'éducation ont été proposées. Pour Emile DURKHEIM, l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez les enfants un certains nombres d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné.

Pour René HUBERT l'éducation est «... l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune, et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, il est destiné ». Partant de cette définition synthétique de René HUBERT, Gaston Mialaret dégage les trois sens du mot éducation.

- - Il correspond d'abord à un système d'ensemble qui est considéré avec toutes ses coordonnées politiques, économiques, philosophiques, historiques, technologiques, démographique. Dans ce cas il signifie le système éducatif on parlera d'éducation américaine, africaine....
- Deuxièmement il exprime le point d'arrivée et le résultat d'un processus. On dira par exemple d'une personne qu'elle a reçu une éducation solide, une éducation de niveau supérieur.
- Enfin, le mot éducation a le sens "d'agir sur" : agir sur un sujet de sorte qu'à la fin du processus, il vit autant que faire se peut, à l'image que l'on s'est faite de

l'homme "éduqué". Ici l'éducation c'est l'action éducative. On parle de l'éducation des enfants, des femmes etc.

En définitive l'éducation recouvre plusieurs réalités

- Le système éducatif avec ses finalités et ses réalités
- L'action éducative avec ses finalités et ses réalités
- Le bilan de l'action éducative.

2- La formation

Selon Jean BERBAUM, on parle de formation lorsqu'il est question d'une intervention qui vise à aider à l'émergence d'une réponse comportementale. L'enseignement n'est qu'un exemple de formation. C'est pourquoi il faut entendre aussi par formation toute forme de demande visant à infléchir un mode de réaction. On peut donc considérer les pratiques de formation comme des mises en œuvre d'apprentissage.

La formation c'est aussi l'ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi relevant d'une profession ou une fonction déterminée dans une branche quelconque de l'activité économique (celui qui sort d'une formation doit avoir la connaissance pratique et théorique pour occuper un emploi).

3- Le caractère social de l'éducation

Pour KANT, l'éducation est une chose sociale parce qu'elle met en contact l'enfant avec une société déterminée. Si cette proposition est vraie écrit DURKHEIM elle ne commande pas seulement la réflexion spéculative sur l'éducation. Elle doit faire sentir son influence sur l'activité éducative elle-même. Pour DURKHEIM dire que l'éducation est sociale, c'est constater un fait et tenir vrai quelle que soit la tendance qui prévaut ici et là. Ainsi, chaque société se fait un idéal de l'homme de ce qu'il doit être tant au point de vue intellectuel, physique que moral. Pour DURKHEIM, chaque société va créer son idéal d'homme. Cet idéal de formation qui n'est pas le même pour toutes les sociétés.

En un mot toute éducation doit avoir un idéal. Ainsi, l'éducation a pour but susciter chez l'enfant :

- ✓ Un certain nombre d'états physiques et mentaux propres à la société à laquelle il appartient et qui ne doit être absent chez chacun de ses membres,
- ✓ Un certain nombre d'états physique et mentaux que le groupe social particulier (caste, classe sociale, famille, profession) considère comme devant se retrouver chez tous ceux qu'il forme. Ainsi, c'est la société dans son ensemble et chaque milieu social particulier qui détermine cet idéal que l'éducation réalise.

Pour DURKHEIM donc, la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité. L'éducation perpétue et renforce cette homogénéité. Mais d'un autre côté dans une certaine diversité toute coopération serait impossible, c'est pourquoi l'éducation assure la persistance de cette diversité nécessaire en se diversifiant elle-même et en spécialisant par le rapprochement des autres car l'éducation doit elle-même s'adapter toute les fois que cela est possible. Si au même moment le travail est plus diversifier, l'éducation provoquera chez l'enfant une plus grande diversité professionnelle (des aptitudes professionnelles). Comme on le voit, l'éducation est pour la société le moyen par lequel elle prépare dans le cœur et l'esprit des enfants les conditions essentielles de sa propre existence. Ainsi, chaque société façonne ses besoins selon les individus.

4- Rôle de l'Etat matière d'éducation

Il s'agit d'approcher les devoirs et les droits de l'Etat en matière d'éducation. Généralement on oppose à ces droits et devoir de l'Etat ceux de la famille. L'enfant est d'abord à ses parents, c'est donc à ceux qu'il appartient de le diriger comme ils l'entendent. De ce point de vue, l'éducation est conçue comme quelque chose d'essentiellement privée et domestique. On réduit alors au maximum l'intervention de l'Etat en matière d'éducation. Dans cette optique, l'Etat doit se borner à servir d'auxiliaire, de substitut aux familles.

Lorsque les familles sont hors d'Etat de s'acquitter de leur devoir, il est que l'Etat s'en charge. Mais si l'éducation a avant tout une fonction collective, si elle pour but d'adapter au milieu social où il est destiné à vivre, il est impossible que la société se désintéresse d'une telle opération puisqu'elle est le point de repère d'après lequel l'éducation doit guider son action.

Pour DURKHEIM, il appartient à la société de rappeler sans cesse au maître quelles sont les idées, les sentiments qu'il faut imprimer à l'enfant pour le mettre en harmonie avec le milieu dans lequel il doit vivre. Il faut ainsi contrôler le contenu des enseignements car l'éducation familiale est un cas particulier.

Par ailleurs, si la société ne reste pas toujours vigilante pour obliger l'action pédagogique à s'exercer dans un sens social celle-ci se mettrait nécessairement au service des croyance particulière et la grande arme de la patrie se diviserait en une multitude incohérente de petites armes en conflit les unes avec les autres, il faut donc affirmer la laïcité de l'école (indépendant de toute confession). Aucune primauté ne doit primer en dehors des intérêts de l'Etat. L'Etat doit par ailleurs vérifier les programmes, fixer les matières et former les enseignants.

En effet, si l'on attache un prix à l'existence de la société il faut que l'éducation assure entre les citoyens une suffisante communauté d'idées et de sentiments sans lesquelles toute société est impossible. Et pour que l'éducation produise se résultat, il faut qu'elle ne soit pas abandonnée à l'arbitraire des particularismes.

A partir du moment où l'éducation assure une fonction sociale essentiellement, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Au contraire tout ce qui est éducation est soumis à son action

Mais cela ne veut pas dire que l'Etat doit monopoliser l'ensemble du processus éducatif. La question est trop complexe s'agissant du rapport entre l'Etat et l'éducation. Néanmoins reconnaissons avec DURKHEIM qu'il n'est pas admissible que la fonction par exemple d'éducateur puisse être remplie par quelqu'un qui ne présente pas de garantie spéciale dont l'Etat seul peut être juge. Sans doute les limites dans lesquelles doit se renforcer l'intervention de l'Etat peut être mal aisée à déterminer une fois pour toute. Mais le principe de l'intervention ne peut être contesté.

Il est toutefois nécessaire de reconnaître l'état de division où sont les esprits actuellement dans nos pays à cause de la démocratie qui rend délicat le devoir de l'Etat et en même temps important. Nous sommes en effet partagés entre des conceptions divergentes et parfois contradictoires. Il y a dans les divergences un fait qu'il est impossible de nier et dont il faut tenir compte. Il ne saurait être question de reconnaître à la majorité le droit d'imposer ses idées aux autres. Et l'école ne saurait être la chose d'un parti. Dans tout les cas un certain nombre de principes doit être commun à tous : le respect de la raison, de la science, des idées et des sentiments, base de la morale démocratique.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

A PROPOS DE LA NOTION DE L'ADEQUATION FORMATION –EMPLOI ET L'EMPLOYABILITE

L'adéquation formation emploi est la correspondance entre les contenus d'une formation donnée et un emploi. Le mythe de l'adéquation formation emploi consiste à imaginer tout titulaire d'une formation donnée occupant dès sa sortie du système scolaire un emploi correspondant exactement à la formation reçue. La réalité de cette théorie est différente. La correspondance terme à terme entre les diplômés sortis du système éducatif d'un côté et les postes de travail existant de l'autre est une vue d'esprit.

Aujourd'hui face à l'évolution rapide de l'emploi on ne peut plus former à l'emploi. Il s'agit maintenant de formation à l'employabilité. Un concept beaucoup plus souple et plus réaliste car la vocation du système de formation n'est pas de créer l'emploi mais de donner des profils d'emploi.

L'employabilité peut se définir donc comme l'obligation faite à tout individu de se maintenir dans la course à l'emploi : ne plus se limiter à l'acquisition du savoir, développer une attitude de la constante veille pour pouvoir évoluer ou se repositionner enfin passer de l'orientation scolaire à l'orientation professionnelle qui ne connaît pas de fin.

V – LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA PAUVRETE

1 – Les perceptions de la pauvreté

La pauvreté est un concept multi dimensionnel et complexe.

Sa définition revêt trois aspects :

Monétaire et financier, accessibilité et psychosociologique et accessibilité.

* Au plan monétaire et financier

Elle est perçue par la population comme étant l'état d'une personne ou d'une collectivité qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins

primaires et vitaux. Le niveau de satisfaction de ces besoins varie en fonction des milieux, de mode de vie et des normes ou valeurs sociales admises.

* Au niveau de l'accessibilité

La pauvreté est une incapacité où un manque d'accès de l'individu aux biens et services sociaux de base (la santé, éducation, emploi, eau potable, assainissement, électricité, pistes villageoises).

* Psychosociologie

Elle étudie les comportements sociaux. La pauvreté est en rapport avec l'état d'esprit dû à un sentiment d'exclusion, de frustration par rapport à la famille au clan et à la communauté.

Au plan collectif une communauté peut se considérer comme pauvre parce que se sentant exclue parce qu'enclavé et doté insuffisamment en ressources naturelles, et en infrastructures socio-économiques ou en projet de développement ou encore ayant peu de ressortissants dans les emplois de la haute administration ou dans les grandes institutions.

2- Les stratégies de lutte contre la réduction de la pauvreté.

Il s'agit avant tout d'assainir le cadre global de l'économie qui peut susciter la mise en place d'un programme visant à assainir les finances publiques. Ce fut le cas de la Côte d'Ivoire.

- La promotion du secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesses et d'emplois.
- Il convient également d'améliorer l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base (santé, éducation, habitat, préservation de l'environnement)
- Assurer la promotion et la participation des femmes et des jeunes à la création des richesses.
- Il faut réduire l'incidence du VIH SIDA sur la population

- Appliquer la bonne gouvernance.

Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire a mis en place un programme de lutte contre la pauvreté. Il convient d'en relever les atouts et les faiblesses.

a- Les forces et atouts

La Côte d'Ivoire possède un potentiel économique et humain important.

Le sous-sol regorge des gisements encore inexploités.

L'administration publique et le secteur privé disposent d'agents et de cadres de qualité capables de concevoir, exécuter et suivre les programmes et projets économiques et sociaux.

- des infrastructures modernes de transport et de télécommunication

b- les faiblesses

Le poids trop important des produits primaires, ce qui fait que l'ensemble des ressources évolue au rythme de la production et de la commercialisation du binôme café cacao.

- faiblesse des investissements pour soutenir la croissance
- mauvais agencement des finances publiques
- le poids trop important de la dette constitue une contrainte majeure de la Côte d'Ivoire à telle enseigne que les investissements sont réduits
- le coût élevé des factures (eau, électricité, téléphone)
- la faible présence des nationaux dans les structures de production
- la pression démographique.

REFLEXION SUR LA POLITIQUE DE FORMATION EN AFRIQUE

1- Le financement de l'Education et de la formation : le cas de la Côte d'Ivoire

Dans presque tous les pays d'Afrique, les gouvernements ont fait du financement de l'éducation un souci majeur. Ainsi, l'enseignement absorbe-t-il une grande fraction des ressources financières nationales.

En Côte d'Ivoire près de 43 % du budget générale du fonctionnement de l'Etat (BGF) est consacré à l'Education.

Ce financement interne est appuyé par des aides bilatérales telles que la BAD, le FAD (Fond Africain de Développement) la France, l'Espagne et le Japon.

C'est l'enseignement primaire qui absorbe la plus grande part des fonds alloués à l'Education.

Il est suivi de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

Quant aux salaires, ils représentent une part importante du budget allouée à l'Education. Cette part de salaire a constitué sur la période de 90 à 95 plus de 85% du budget général du fonctionnement du primaire.

Par ailleurs, il faut noter que l'éducation absorbe à elle seule plus de la moitié des revenus distribuée par l'Etat sous forme de salaire.

Malgré tous ces coûts il faut reconnaître que le système éducatif ivoirien demeure peu efficace à l'instar des systèmes éducatifs des pays en voie de développement.

2- Les politiques en matière d'éducation/formation

Au début des années de développement rapide de l'éducation en Afrique, un marché de la main d'œuvre en pleine évolution pouvait absorber une grosse proportion des élèves formés à tous les niveaux du système éducatif.

En fait, de nombreux pays comptaient sur leur main-d'œuvre pour se développer.

Dans cette période, le système éducatif ivoirien a bénéficié de ressources financières et matérielles considérables, ce qui a naturellement engendré des résultats probants.

Malheureusement, le mauvais agencement des politiques de planification accentuée par une croissance démographique élevée et la crise économique au milieu des années 80 a abouti à des résultats décevants.

Dans ce contexte la scolarisation devient finalement une sur scolarité qui se manifeste doublement.

D'abord le nombre d'infrastructures et le nombre d'élèves croissent chaque année alors que les débouchés restent stationnaires.

Ensuite, la comparaison du coût du système et les ressources financières et l'augmentation du nombre des sortants par rapports aux capacités d'absorption dans les secteurs modernes de l'économie (administration et entreprises) montrent clairement que les individus qui sortent du système éducatif ne peuvent avoir d'emplois.

Dans ce cas les efforts financiers s'avèrent vains et l'éducation devient mortelle pour l'Etat qui du reste doit contracter des prêts auprès des bailleurs de fonds pour financer d'autres projets de développement.

Par ailleurs, les analphabètes qui constituent une plus grande partie de la population n'ont jamais bénéficié d'une véritable politique de formation.

Enfin, le problème de langue comme moyen de communication des connaissances n'a jamais été relevé. Alors que les langues officielles qui servent de moyen d'apprentissage sont des langues étrangères. Elles coupent l'enfant de son milieu naturel et se sent en difficulté quand il est en situation d'apprentissage.

Comme on le voit, les politiques en matière d'éducation formation en Afrique se sont révélées peu efficaces tant elles ont été conduites sans planification rigoureuse et sans pragmatisme.

Alors peut-on parler de rentabilité de l'éducation ?

A PROPOS DE LA RENTABILITE DE L'EDUCATION

Si l'on considère que l'éducation est une activité rentable c'est-à-dire une activité qui peut générer des bénéfices alors, on reste dubitatif face aux stratégies éducatives en Afrique.

D'abord, l'État qui a consenti d'énormes sommes d'argent dans la construction des infrastructures et la formation des hommes ne tire pas pratiquement grande chose de cet investissement. Tant il est vrai que les ressources humaines formées se retrouvent au chômage avec des qualifications et compétences qui auraient pu profiter au pays.

C'est aussi cette même perte qui est observée au niveau familial. Des parents investissent dans les études de leurs enfants et ne retirent rien en retour à cause du manque cruel d'emploi.

En tout état de cause, il faut arriver à faire de sorte que les produits de l'éducation puissent être reversés dans le système de production économique de sorte à rentabiliser l'investissement. C'est à ce prix qu'on dira que l'éducation en Afrique est rentable.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE

I – LE CONCEPT DE L'ECONOMIE

L'économie est une science qui, a pour objet la connaissance des phénomènes concernant la production, la distribution et la consommation des ressources, des biens matériels dans la société humaines.

Lorsque l'on s'intéresse au besoin de l'organisation de la production, de la circulation des richesses et de leur répartition, on parle alors de l'économie politique.

Quant au système économique, il peut être défini comme l'ensemble des faits relatifs à la production, à la distribution et à la consommation des richesses dans une collectivité.

La production, la distribution et la consommation des richesses s'effectue dans la société. La société est donc le cadre de production, de distribution et de consommation des richesses. On parlera donc de système socio-économique au nom du rapport qui existe entre le système économique et la société.

D'autre part le système de production ne peut être efficace que lorsqu'il est animé des ressources humaines avec des compétences avérées. Or, ces compétences s'acquièrent par le biais de l'éducation d'où le rapport qui existe entre le système socio-économique et le système éducatif.

II – RAPPORT ENTRE SYSTEME EDUCATIF ET SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE

L'éducation et l'économie entretiennent des rapports. Il existe en effet, un lien direct entre l'évolution économique de la population active et le développement à donner aux écoles de formation.

Ces considérations illustrent les interactions qui s'établissent entre le développement du système de l'éducation et de la formation car la nécessité de former les ressources humaines (capital humain indispensable au développement des activités

économiques) conduit à introduire dans la détermination des objectifs du système éducatif le facteur de la satisfaction des besoins en main d'œuvre quelque soit le type de système éducatif (socialiste, capitaliste). Inversement, le développement du système éducatif constitue un des rapports préalables du progrès économique et social.

En effet, l'environnement socio-économique ne peut s'affirmer que s'il y a un système éducatif conséquent performant et qui doit fixer dans es objectifs la promotion de la main d'œuvre.

Il existe donc une dynamique de rapport entre l'organisation de la formation d'une part, et le monde de la production d'autre part, parce qu'il ne peut y avoir de développement économique et social en dehors de la perspective de la formation et de mobilisation des ressources humaines.

L'éducation et la formation constituent le processus permettant d'accroître les connaissances, les qualifications les aptitudes. Elles constituent le sous-bassement de tout développement socio-économique.

Par ailleurs, en terme économique, on peut définir l'éducation et la formation comme l'accumulation du capital humain et son investissement au développement d'une économie efficacement.

Aussi, la formation devient une condition nécessaire pour atteindre les buts aussi bien politiques, culturels sociaux qu'économiques poursuivis par les sociétés modernes.

N'est-ce pas ce qui fera dire à ADAM CURL « Des pays sont sous développés parce que la majorité de leurs habitants le sont, n'ayant jamais eu l'occasion d'accroître leur aptitude potentiel au service de la société ».

Aussi, la véritable richesse d'une nation et les possibilités de son progrès dans le domaine économique et social dépendent de sa capacité à développer et à utiliser efficacement les aptitudes innées et acquises de son peuple. Alors le développement du capital humain par le biais de l'Education et de la formation est l'une des conditions nécessaires du progrès dans tous les domaines.

A cet égard, les décideurs doivent veiller à ce qu'il n'y a pas de distorsions entre l'Education Formation et les besoins de l'économie (emplois, services).

Malheureusement, l'on remarque dans la plupart des cas l'inexistence de l'adaptation de la formation et le marché de l'emploi. C'est pourquoi on critique fréquemment l'inadaptation de la formation aux besoins de l'économie surtout lorsqu'on voit coexister le chômage des diplômés et la pénurie de personnel qualifié.

Il y a inadaptation lorsqu'il n'y a plus rapport entre la formation et les besoins de l'économie (emploi, professions).

L'adaptation suppose une harmonie, une liaison constante entre les besoins de l'économie et la formation dispensée à l'école.

Pour réaliser cette adéquation emploi formation, il faut une coopération entre les institutions et le monde du travail. Cette coopération peut se faire de diverses manières.

- Par des stages et des formations professionnelles qualifiantes.
- Par des formations en alternance qui consacrent une véritable coopération entre le monde du travail et le monde scolaire et universitaire (par une adaptation des besoins de formation et les exigences du monde de travail)

L'éducation à travers l'école semble devenir le fondement même de la société. Quel est donc le rôle de l'école dans la société ?

III – LES BESOINS EDUCATIFS

Par moment l'on fait la confusion entre l'éducation et l'école ou même l'on réduit l'éducation à l'école alors que cela ne devrait pas être le cas.

Au-delà de toutes les définitions retenues (voir système éducatif) il faut savoir que l'éducation est un système d'acquisition de connaissances propre à toute société. Ainsi, chaque société a une forme d'éducation qui répond à ces exigences culturelles.

Quant à l'école, elle a été introduite dans nos sociétés par le colonisateur. Elle est en fait un centre qui permet de véhiculer une forme de connaissance qui est l'instruction. L'école est donc un moyen moderne qui permet de véhiculer une éducation à dominance intellectuelle pour l'épanouissement des populations.

Une fois cet éclairage fait revenons en aux besoins de l'éducation. Il s'agit en fait de relever les objectifs, les objets de l'éducation. On parlera alors de besoins éducatifs.

L'éducation se préoccupe des besoins économiques artistiques, culturels, sanitaires, des besoins d'instruction et de l'amélioration du cadre de vie des populations.

Les besoins éducatifs sont donc divers. Selon l'étude menée par A. ACHIO auprès des populations ivoiriennes "A l'écoute des ruraux : Besoins éducatifs et développement" après l'école qui assure l'instruction viennent les centres de santé ; l'encadrement agricole, les centres religieux et les centres d'animation.

Il est bien entendu que cette hiérarchisation n'est pas fixée définitivement. Elle change en fonction des besoins des peuples.

Dans tous les cas une éducation qui milite en faveur du développement devrait tenir compte de tous ces besoins qui sont des indicateurs de la croissance. Comme on le voit les actions éducatives doivent être directement reliées aux problèmes de la vie quotidienne et déboucher sur une amélioration concrète du niveau et des conditions de vie de toute la population sans en marginaliser ou à privilégier une couche par rapport à une autre.

L'éducation donc quelque soit sa forme doit être favorable au développement.

1- L'éducation facteur de développement

L'Éducation est un besoin essentiel de l'homme et que tout humain devrait recevoir l'éducation de base (art. 26 de la déclaration des droits de l'homme). Elle doit être une activité qui soutient et accélère le développement en général.

En effet, le facteur humain complète le transfert technologique et l'investissement en Capital qu'il rentabilise dans un projet. D'ailleurs, cette rentabilité économique est supérieure dans les pays en développement qui en tirent plus de bénéfice que les pays avancés.

L'on sait en effet, qu'une personne ayant fait des études primaires pendant quatre ans peut accroître sa productivité annuelle.

Par ailleurs, l'éducation est la seule capable de former des hommes et des femmes libres enracinés pour transformer leur environnement.

En outre, l'alphabétisation favorise la communication et la participation dans les communautés et facilite la mise en œuvre de projets de développement agricole, la médecine préventive et infantile et certains projets dans plusieurs autres domaines.

De plus, il apparaît de plus en plus que les pays disposant de ressources humaines les mieux formées tendent à enregistrer une croissance économique plus rapide que les autres. C'est pourquoi, Adam CURL dans "les stratégies du développement des ressources humaines" dira que le "le rôle de la formation dans l'accroissement de la production nationale et des améliorations apportées aux ressources humaines par le biais de l'instruction, en général constitue la clé du développement".

Comme on le voit, l'éducation est un facteur déterminant dans le processus de développement. Toutefois, il importe aussi de ne pas perdre de vue que les rapports entre l'éducation et le développement sont réciproques et l'évolution des systèmes éducatifs en Afrique sont profondément sensibles au changement de l'environnement démographique. Ainsi, la réussite de toute tentative visant à développer améliorer l'éducation devrait tenir compte du contexte socio-culturel et économique.

Sinon, nous assisterons à une crise profonde de notre système d'éducation dans ces structures, son orientation et le contenu des valeurs qu'il diffuse.

Dans tous les cas, c'est l'homme qui est au centre du système éducatif. C'est sur lui que doit être centré toute action éducative car il constitue un capital incontournable dans le processus de développement.

2- Le capital humain dans le processus de développement

Le développement nécessite la présence de deux ressources. Les ressources financières ou capital financier et les ressources humaines ou capital humain.

Les "ressources humaines" sont l'ensemble des populations d'hommes et de femmes disponibles et/ou prévisibles sur lesquelles repose une action donnée d'éducation de production ou de développement. Ces hommes et femmes pour ne pas constituer de simples forces de travail, à l'instar des forces animales mais un véritable capital intellectuel et humain doivent être formés pour les différents types et niveaux de qualifications professionnelles et scientifiques exigés par le développement.

C'est donc l'éducation qui permet de valoriser les ressources humaines et d'en constituer un capital humain au profit du développement socio-économique.

C'est pourquoi, la formation des ressources humaines devrait préoccuper les décideurs politiques africains afin d'accélérer le développement socio-économique.

Cependant, il est fréquent de constater que la formation des ressources humaines est en déphasage avec les besoins de l'économie (Emplois Service) mettant ainsi à mal le développement. Il se pose ainsi avec acuité le problème de la relation Formation Emploi.

IV – RELATION FORMATION EMPLOI

1- Problématique de la formation Emploi en Côte d'Ivoire

La problématique de la Formation Emploi est constante dans tous les pays en voie de développement. C'est pourquoi, notre analyse tiendra compte uniquement des données de la Côte d'Ivoire.

Grâce à une politique volontariste de valorisation de ses ressources humaines soutenue par une allocation audacieuse de ressources financières et matérielles en faveur de l'éducation et de la formation (46,8% du Budget Général de Fonctionnement

et 33 % du Budget total de l'Etat en 1976). La Côte d'Ivoire va accélérer la formation professionnelle et scientifique de sa jeunesse.

Les résultats sont probants.

- au primaire les effectifs passent de 393.479 à 1.030.515 entre 1970 et 1984
- au niveau du secondaire général 230 établissements (privés et publics) accueillent près de 200.000 élèves en 1983 contre 6725 en 1960
- les effectifs de l'enseignement technique et professionnel passent de 25.205 à 46.442 entre 1975 et 1983
- au supérieur le cap de 15.000 étudiants est franchi depuis septembre 1984.

Le nombre de demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur non satisfait s'élevait à 1.115.

Toutefois, aujourd'hui l'expansion linéaire des effectifs scolaires et universitaires pose problème. Si rien n'est fait pour améliorer le rapport formation/emploi, des centaines de milliers d'élèves qui sortiront du système éducatif seront condamnés au chômage tant il est vrai que des problèmes majeurs existent qu'il convient d'analyser à présent.

2- Les problèmes majeurs de la relation formations emplois

Les problèmes sont nombreux mais nous ne retiendrons que trois principalement

a- Les distorsions au niveau de l'éducation et de la formation

** Les déséquilibres sectoriels et de filières*

Les formations générales restent toujours privilégiées au détriment des formations techniques et professionnelles.

Les produits du système éducatif sont quasiment orientés vers le secteur moderne délaissant ainsi les secteurs agricoles et artisanaux pourtant pourvoyant d'immenses possibilités d'emplois. L'animation rurale reste une action insuffisante.

Aussi les structures de pilotage et des actions de formation au bénéfice de l'artisanat est insignifiant.

* Les distorsions au niveau des stratégies de formation

Notre système éducatif cultive des comportements d'assistés qui ont tendance à attendre tout de l'extérieur. Dans un pays à régime libéral, il est paradoxal que le système éducatif et de formation soit incapable de promouvoir l'esprit d'initiative ou d'inciter à l'auto emploi, à l'innovation, à la créativité.

* La planification et la coordination des actions d'éducation et de formation est approximative

L'on note une incapacité notoire du système éducatif à maîtriser l'évolution de ses structures et de ses flux.

b- Les distorsions au niveau de l'emploi

Elles se situent à 4 niveaux

* Les phénomènes migratoires liés aux déséquilibres régionaux internes et externes.

* Les conceptions limitatives de l'emploi

Les Ivoiriens ont tendance à réduire l'emploi à l'activité salariale s'exerçant dans le secteur moderne de l'économie en milieu urbain. Les autres types d'activités économiques sont négligés.

* la baisse des capacités d'absorption du secteur moderne qui est aujourd'hui à la limite de ses capacités.

* Méconnaissance des secteurs non modernes et le problème de la planification de l'emploi.

Une fois ces problèmes soulevés, quelles solutions peut-on à présent proposer pour que l'éducation soit au service du développement ?

3- Les mesures correctives

a- Au niveau de l'éducation et de la formation

- le cycle de formation de base devrait avoir pour objectif de transmettre le minimum culturel (connaissance et aptitude) on pourrait s'appuyer sur les langues maternelles.

- au niveau des formations techniques, professionnelles et supérieures, il faut une concertation étroite entre et les entreprises pour élaborer les programmes de formation

- la révision des stratégies actuelles de formation et d'encadrement rural qui sont trop théoriques.

b- Au niveau de l'emploi

- la présentation d'un contrat de travail pour les non ivoiriens désirant s'installer en Côte d'Ivoire

- lutter contre les disparités régionales

- réserver aux ivoiriens des monopoles d'emplois et de marchés

- l'investissement humain et financier en faveur des secteurs non modernes et aussi une révolution des mentalités pour faire comprendre que l'on peut gagner honnêtement sa vie partout

c- Au niveau de l'information et de la planification des ressources humaines

- la création d'un office national d'information, d'orientation et des bourses

- la régionalisation et la décentralisation des structures de planification et de coordination

- en attendant la création de ces structures, il convient de renforcer au plan humain, matériel et financier celles existantes.

Au total, pour que l'éducation/ formation soit au service du développement, il faut que les mesures correctives soient appliquées effectivement.

4- Les secteurs d'activités économiques

Il nous paraît important de dire un mot sur les secteurs d'activité économique dont la connaissance pose souvent problème.

Il existe en effet 3 grands secteurs d'activités.

a) Le secteur primaire

C'est celui de l'agriculture, de l'élevage de la pêche, de l'exploitation forestière et minière. Il offre une grande opportunité d'emploi mais reçoit peu du système éducatif.

b) Le secteur secondaire

C'est celui des activités de transformation. C'est le secteur des industries. Il est en expansion en Côte d'Ivoire.

c) Le secteur tertiaire

Il est celui des services et de commerce. Les services administratifs et publics ont longtemps été ceux qui absorbaient le plus grand nombre de diplômés sortant de nos écoles.

Les emplois dans ces trois secteurs d'activités s'organisent en 3 catégories:

* les emplois modernes

Ils reçoivent généralement les produits du système de formation en tant que main d'œuvre salariée.

* les emplois traditionnels

Ils assurent l'essentiel de la production vivrière à l'aide d'une technologie faiblement développée et d'une main d'œuvre relativement forte.

* Les emplois non structurés ou informels

Ce sont les activités économiques traditionnelles et artisanales, autres que l'agriculture.

SUJET V

“L'importance des décisions qui interviennent à des moments de la scolarité d'un élève justifie une préparation lointaine de ces décisions”.

Sachant cela, quelle doit être la contribution d'un système d'orientation au sein du système éducatif ?

INTRODUCTION

Etant donné que le choix d'une filière de formation ou d'une profession n'est pas le fait du hasard et que par conséquent ces choix engagent la carrière de l'individu, quel est alors l'apport du système d'orientation au sein du système éducatif ?

Avant d'y répondre, analysons d'abord la mission du système d'orientation et ses pratiques par rapport à sa mission.

I- LA MISSION DU SYSTEME D'ORIENTATION

- 1- L'information des élèves, les parents, les enseignants, le public de façon générale sur les différentes filières de formation existantes et leurs débouchés (l'information scolaire et professionnelle)
- 2- Dépister les handicaps socioculturels, pédagogique, psychologique de l'individu
- 3- Etudier les critères d'orientation scolaire et professionnelle en rapport avec les données de l'environnement économique, social et culturel.
- 4- Suivre l'élève de l'entrée à la sortie du système éducatif. Qu'il soit en difficulté ou non.

II- LES PRATIQUES DE L'ORIENTATION PAR RAPPORT A SA MISSION

L'information scolaire et professionnelle au sein des établissements secondaires. C'est l'une des tâches pour laquelle les moyens sont mis à la disposition du système d'orientation. Eu égard au nombre des conseillers d'orientation, un grand nombre d'établissements est laissé pour compte.

Par ailleurs les différents diagnostics qui doivent sous-tendre la vie d'orientation ne concernent qu'une minorité d'élève faute d'instruments appropriés.

En outre, le suivi de élèves qui est le ciment d'un choix réfléchi pour l'élève est à peine réalisé par les conseillers.

Autant de pratiques qui relèguent au second plan notre système d'orientation alors on se pose la question de savoir si à l'état actuel de fonctionnement, notre système d'orientation peut réellement contribuer à la prise des décisions des élèves ?

III- PERSPECTIVES POUR UN SYSTEME D'ORIENTATION PLUS EFFICACE

L'analyse antérieure a montré que le système d'orientation tel que vécu particulièrement en Côte d'Ivoire ne peut pas faciliter une préparation lointaine à la prise des décisions d'orientation des élèves. Or, l'éducation des choix est un processus, un travail de longue haleine qui tend à rendre tout individu capable de choisir les études et les professions qui lui permettent d'accéder à l'autonomie culturelle et économique. ce processus d'éducation des choix est axé sur deux éléments essentiels : l'information et le conseil

Pour y parvenir, l'on doit nécessairement doter le système d'orientation de moyens humains matériels et techniques.

Au total, au stade actuel des pratiques, le système d'orientation n'est pas en mesure de préparer de façon lointaine les élèves à la prise de décision d'orientation scolaire et professionnelle ; et comme c'est l'une des missions fondamentales il faut, que l'on s'atèle à ce qu'il le fasse un jour.

SUJET N° IV (session 2001)

La table ronde des bailleurs de fonds sur "le plan national du développement" du secteur éducation formation a mis fortement l'accent sur l'idée de "s'éduquer et se former toute la vie".

Après avoir justifié à quoi tient cette nouveauté, vous montrerez l'impact de ce nouvel objectif éducatif sur le système de formation.

INTRODUCTION

Le système éducatif constitue un support au développement socio-économique d'une nation. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire que celui-ci révise constamment ses méthodes pour qu'il s'accommode aux besoins nouveaux du développement. C'est dans ce contexte que se situe la table ronde des bailleurs de fonds sur le plan national du développement du secteur éducation formation qui estime qu'on doit s'éduquer et se former toute la vie.

Mais au fait d'où vient ce nouvel objectif ?

Quel est son impact sur le système de formation ?

IV- OBJECTIFS DU SYSTEME EDUCATIF :

- D'une façon générale, l'éducation a pour objectif d'inculquer à l'enfant des connaissances en vue de faciliter son intégration sociale. Vu sous cet angle elle permet de susciter chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société dans son ensemble et le milieu social auquel il est destiné.

V- RAISONS DE S'EDUQUER ET DE SE FORMER TOUTE LA VIE :

- Notons qu'il y a eu un bouleversement profond des structures de la société d'où changement des habitudes et de^s comportements. Dans ce cas, l'éducation doit amener par le biais de l'éducation permanente les individus à s'adapter aux nouveaux principes fédérateurs de sa vie sociale.
- Dans le même temps, il faut indiquer que les structures des emplois changent en fonction des besoins nouveaux de l'économie. il faut alors se former de façon permanente pour occuper ces nouveaux emplois. Avec l'avènement de l'informatique par exemple, il a fallu une formation nouvelle aux individus pour pouvoir s'adapter à cette nouvelle donne.
De ce fait, la formation continue et permanente, l'apprentissage et les stages de recyclage doivent être érigés en système.
Quel est alors l'impact de ce nouvel objectif éducatif sur le système de formation ?

III- L'IMPACT DE L'EDUCATION ET DE FORMATION PERMANENTE SUR LE SYSTEME DE FORMATION

- L'éducation et la formation permanente favorisent l'efficacité du rendement externe du système de formation en ce sens que les ressources humaines sont toujours efficaces.
- Ce nouvel objectif éducatif permet d'ajuster la formation aux besoins de l'économie nationale.
- Il permet par ailleurs de rentabiliser aux mieux les ressources humaines tant il est vrai que d'une part, on évitera le chômage et d'autres part l'absence de personnels qualifiés pour occuper des emplois disponibles. Avec ce nouvel objectif éducatif, l'idée classique qui consiste à "former pour former" devient caduque.

Au total, il faut reconnaître que depuis toujours l'éducation n'a pas failli à sa mission d'éduquer et de former. Mais avec la révolution technique et technologique, le système éducatif se doit d'ériger l'éducation et la formation en un système permanent qui rendra par la même occasion le système de formation plus dynamique pour soutenir le progrès socio-économique.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

SUJET N° III

"L'orientation a pour mission de donner à chaque individu la possibilité d'acquies une culture et formation lui permettant de se prendre en charge et de choisir lui-même sa voie"

Exemple d'introduction

L'orientation consiste à guider un individu de façon à réussir son cursus scolaire et intégrer le milieu professionnel. Ainsi, l'individu en plus de son avenir professionnel bénéficie de plusieurs avantages de la part du système d'orientation. Mais l'on semble considérer le facteur emploi comme l'unique mission de l'orientation. N'est-ce pas pour cela que le sujet révèle que l'orientation consiste à former l'individu pour un emploi ?

Dès lors, on pourrait s'interroger si l'unique mission du système d'orientation consiste seulement à former l'individu pour un emploi ?

Pour répondre à cette interrogation nous expliquerons d'une part la mission assignée à l'orientation et d'autre part, nous évoquerons d'autres missions du système d'orientation et enfin dans la troisième partie nous nous prononcerons sur le problème soulevé par le sujet.

I- L'ORIENTATION COMME SYSTEME DONNANT LA POSSIBILITE A L'INDIVIDU DE SE FORMER POUR UN EMPLOI.

L'orientation à travers des pratiques qui lui sont propres donne des informations nécessaires aux élèves sur les filières existantes en milieu scolaire et leurs débouchés en milieu professionnel.

Les élèves sont donc suivis et informés depuis l'entrée dans le système scolaire jusqu'à leur sortie.

Ainsi, ils bénéficient d'une formation adéquate, une formation qui sied à leurs aptitudes intellectuelles et qui leur permettent de se choisir une voie professionnelle où ils pourront s'épanouir.

Ici donc, le souci permanent du système d'orientation est de suivre l'élève pour que celui-ci à la sortie du système scolaire puisse avoir un emploi où il pourra exprimer pleinement ses potentialités. Mais est-ce là l'unique mission de l'orientation ?

II- LES AUTRES MISSIONS DU SYSTEME D'ORIENTATION

- l'orientation a pour mission de dépister les handicaps socioculturels, pédagogiques, psychologiques de l'individu.
- le système d'orientation participe à la reconversion des mentalités des populations aux mutations socio-économiques et aux priorités de l'Etat.
- Le système d'orientation permet aux élèves et aux étudiants une assistance psychologique face à la déperdition croissante observée en milieu scolaire et universitaire en vue de contribuer à réduire l'échec scolaire.
- Le système d'orientation a une mission d'information des élèves, des parents, les enseignants et le public sur les différentes filières existantes et leur débouché.

Comme on le voit, le système d'orientation a plusieurs missions. Est-il alors judicieux d'affirmer que l'orientation a pour unique mission d'aider à former l'individu pour un emploi ?

III- SYNTHESE

Eu égard à notre analyse antérieure, il n'est pas judicieux de ramener l'orientation à l'unique formation de l'individu en d'un emploi. Vouloir le faire c'est réduire le champ d'investigation de ce système. Il faut donc prendre en compte tous les volets quand il s'agit de définir les missions de l'orientation.

S'il est vrai que le système d'orientation doit se soucier de la formation de l'individu pour un emploi, il faut aussi reconnaître qu'il va au delà de cette mission et

prend en compte plusieurs autres qui sont aussi importantes dans sa pratique quotidienne.

S'il l'on réduit les missions de l'orientation n'est-ce pas parce qu'il est méconnu du public ?

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Comme

SUJET I

l'élève

*L'Éducation a-t-elle pour rôle de favoriser l'insertion des
Jeunes ? (Session 2003)*

INTRODUCTION

Les pays en voie de développement présentent une démographie qui se caractérise par une population en majorité jeune et sans emploi. Aussi l'éducation y est souvent critiquée du fait de son incapacité à concilier formation et insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Ainsi, le problème de l'objet de l'éducation vient à se poser. Dès lors on pourrait s'interroger si l'éducation a-t-elle uniquement pour rôle de favoriser l'insertion des jeunes. L'éducation n'a-t-elle pas d'autres objets ?

PLAN DÉTAILLÉ DU DÉVELOPPEMENT

1- EDUCATION COMME FACTEUR D'INSERTION DES JEUNES

1- La vocation de l'éducation au sens général est de contribuer à former la personnalité de l'individu et à le préparer à une vie sociale. Elle contribue de ce fait à l'égalité des chances pour une vie sociale.

Mais l'éducation ne peut pour autant se désintéresser complètement du devenir socioprofessionnel des jeunes.

2- Mécanismes pour concilier l'éducation et insertion des jeunes

- a- Rendre possible une intégration sociale des jeunes en favorisant leur socialisation. Cela amène à susciter chez le jeune un certain nombre d'états physiques, intellectuels, moraux dont a besoin la société dans laquelle il vit.
- b- rendre possible l'intégration professionnelle. A ce niveau il s'agira d'ajuster la formation aux réalités du monde du travail. Il faut alors répertorier les besoins de l'économie par le biais de la planification afin d'orienter la formation dans ce sens.

Alphabétiser les jeunes et susciter en eux l'esprit d'initiative et de créativité.

II- LES LIMITES DE LA THESE : LES AUTRES OBJETS DE L'EDUCATION

- 1- Les adultes comme les vieillards doivent bénéficier des actions éducatives pour rendre possible leur insertion socioprofessionnelle.
- 2- La majorité de la population (jeunes, adultes et vieux) est analphabète. C'est donc tout ce beau monde qui doit être formé par le biais de l'éducation.
- 3- L'éducation étant un facteur de développement il faut qu'elle favorise les actions en faveur de la santé, l'amélioration du cadre de vie pour valoriser l'environnement de l'individu de sorte à rendre agréable son existence.

III- SYNTHESE : QUEL OBJET POUR L'EDUCATION ?

- 1- Ce n'est pas le jeune seulement qui doit être au centre de l'action éducative. Mais l'homme c'est-à-dire jeunes, adultes, vieux.
- 2- Tous les besoins de la société doivent être pris en compte dans la détermination de l'objet de l'éducation.

Pour nous, ce sont tous les besoins de l'homme qui doivent constituer l'objet de l'éducation.

CONCLUSION

Au total, l'insertion des jeunes par le biais de l'éducation s'avère nécessaire car ils constituent la force vive sur laquelle comptent de nombreux pays. Toutefois, notre analyse a révélé que l'action éducative doit aller au delà de l'insertion des jeunes pour tenir compte de tous les membres de la société et des autres facteurs du développement telle la santé, le cadre de vie, l'art et la culture.